

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

Paris, le 18 juillet 2023

Monsieur le Président de la République,

Les 22 600 entreprises coopératives jouent un rôle crucial dans l'économie française et sont présentes dans tous les secteurs d'activité – agriculture, commerce, habitat et banque notamment. Fortes de leur puissant ancrage territorial, elles génèrent plus de 325 milliards d'euros de chiffre d'affaires et emploient 1,3 millions de personnes, soit 5% de l'emploi salarié en France. Forgées dans l'esprit des lumières et des valeurs démocratiques, elles comptent plus de 30 millions de sociétaires, soit presque 1 français sur 2. Cela fait de la France, la première terre de coopération au monde.

Surtout, au-delà de la dimension économique, l'action de l'entrepreneuriat coopératif français est historiquement fondée sur le développement territorial et la cohésion sociale - contribuant ainsi, depuis plus de 200 ans, à l'engagement citoyen, à la création d'emplois durables, à l'innovation sociale, à la préservation du tissu économique local et à la redistribution équitable de la valeur créée.

A un moment où de nombreuses études soulignent la volonté des Français à vivre, consommer et investir local, avec des entrepreneurs responsables fortement impliqués dans leur environnement sociétal, le modèle coopératif répond plus que jamais à ces aspirations. La coopération est au cœur d'une économie solidaire, offrant une alternative aux modèles économiques basés uniquement sur la compétition et la maximisation des profits.

Ce modèle doit pouvoir continuer à prospérer, à se développer dans toutes ses dimensions, avec le soutien des Pouvoirs publics. Pour toutes ces raisons, il nous paraît essentiel qu'il y ait dans votre Gouvernement, un Ministre en charge de la coopération rattaché au ministère de l'Économie et des Finances. Ce Ministère doit permettre de renforcer, organiser et optimiser l'engagement public, en concertation avec l'ensemble de nos familles. Il est nécessaire que,

tant en Administration centrale que dans les Administrations déconcentrées, des moyens humains et financiers complémentaires soient urgemment mis en place. Il est indispensable que les services de l'État en charge développent une expertise forte en lien avec nos secteurs et spécificités. Au-delà des éventuelles évolutions réglementaires et législatives, l'insuffisance des moyens alloués à la coopération constitue un problème majeur.

La mobilisation de ressources publiques sous l'égide de l'État et la mise en œuvre d'une politique publique active en faveur de la coopération nous paraît plus que jamais indispensable, pour que nos entreprises coopératives puissent se développer et faire face aux défis majeurs des prochaines années – en particulier ceux des transitions numérique, écologique et énergétique.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'expression de ma haute considération

Jérôme Saddier,
Président de Coop FR

